

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 26 (1888)
Heft: 32

Artikel: Désillusion
Autor: Besancenet, Alfred de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190512>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gracieux petit bonnet blanc, tablier de percale blanche, à longs rubans flottants, attirant œillades et propos légers que leur modestie, effarouchée d'abord, acceptera bientôt comme de délicieuses flatteries.

La débutante arrive ordinairement chez ses maîtres avec un bagage de vertus ou de bonnes intentions aussi élémentaire que celui de sa malle. Et, en échange de la bonne volonté et de la soumission promises par la novice, en compensation de son inexpérience, la maîtresse use de patience pendant les deux premiers mois, travaillant avec elle et la dirigeant dans sa besogne. Puis, quand le moment jugé opportun est venu de la laisser voler de ses propres ailes, de lui laisser la responsabilité des repas, par exemple, c'est alors que les vraies tribulations commencent.

C'est la période des soupes qui sentent le ramoneur, des rôtis calcinés et coriaces, des asperges dont on a élagué l'extrémité verte pour les mettre bouillir, des morceaux de veau dont on a éliminé les rognons, des morceaux de linge humide, négligés en quelque coin obscur, des robinets à gaz qu'on a oublié de fermer, des graisses gaspillées, etc., etc.

En présence de ces fautes journalières, faut-il s'étonner si la maîtresse se fâche quelquefois, si elle est découragée, si sa bienveillance en est diminuée, et si enfin le désir d'un changement, quelque redoutable qu'il paraisse, est l'objet de ses préoccupations?...

Quant à la jeune fille, il y a longtemps qu'elle y pense; ça ne lui déplaît point; et ce qu'elle a acquis aux dépens de la paix intérieure de sa maîtresse, elle le fera valoir bien haut dans ses prétentions de salaire pour la nouvelle place qu'elle espère. — Et puis monsieur ne lui refusera sans doute pas un certificat élogieux, puisque ce genre de réclame est devenu affaire de forme, ou un vague moyen de ne pas nuire à la domestique qui a besoin de gagner sa vie.

Ainsi se prépare et s'accomplit la première permutation de la nouvelle émigrée.

Encouragée par les facilités que lui offrent les bureaux de placement, elle obéira à toutes ses velléités de changement, et acquerra de ce fait, des méthodes variées de cuisine ou de service; elle en deviendra fière, si ce n'est arrogante, oubliant ainsi la patience et le travail de ses maîtresses premières pour les lui enseigner.

Telle est la principale catégorie de servantes que nous fournissent les agences de placement.

Dans ces conditions, je me demande par quel moyen nous pourrions arriver à nous attacher le cœur, le dévouement des servantes de notre époque, et comment elles nous donnent le temps de veiller avec sollicitude sur leur petit budget.

Quant à leur logement, chacun sait que l'alcôve-cuisine tend à disparaître complètement; et la mansarde avec ses dangers, cessera d'être à redouter, lorsque notre ère de progrès aura compris l'urgente nécessité d'établissements *ad hoc* pour former les jeunes filles à la vocation de servantes, en leur inculquant avant toute chose, le sentiment du devoir,

et autres qualités dont l'absence est la source principale de nos tribulations de ménage.

Une abonnée.

DÉSILLUSION.

On était au bal; une femme arrivée à cet âge mixte qui n'est plus la jeunesse, mais qui touche à peine à la maturité, et un homme sérieux — si l'on admet qu'après le saut de la quarantaine, le sexe fort devienne nécessairement grave — causaient, confortablement assis sur des fauteuils placés côte à côte.

Lui disait :

— Vous ne dansez plus ?

Elle de répondre :

— Non ; il faut quitter le monde avant qu'il nous quitte. Mais je me replie en bon ordre, je valse quelquefois.

— Vous plairait-il alors que nous battions en retraite de compagnie ? Voici précisément l'orchestre qui nous invite.

Elle se leva ; il enlaça sa taille ; le tourbillon commença aussitôt, et certes, à vingt ans, ils n'auraient pas eu, lui, plus de légèreté, elle, plus de souplesse. Tout à coup elle poussa un petit cri et s'arrêta.

— Qu'avez-vous ? demanda-t-il.

— L'épaulette de ce commandant m'a déchiré l'épaule ; c'est une griffe de chat.

— Ce cuirassier ?

— Oui, le gros là-bas qui accompagne l'orchestre de son soufflet d'orgue, et qui valse avec cette petite femme ; Jupiter métamorphosé, enlevant Europe.

— Vous êtes cruelle ; le voilà loin, continuons.

— Non, il m'a blessée à la première rencontre, à la seconde il me tuerait ; retournons à nos fauteuils et causons.

Naturellement elle gardait rancune au commandant et l'égratignait de la langue bien plus qu'il ne l'avait fait avec son épaulette.

— On n'est pas plus maladroit, disait-elle.

— Peut-être, chère madame, mais cette écorce un peu rude enveloppe un excellent homme.

— Vous le connaissez ?

— Un peu ; il m'est arrivé de l'avoir pour partenaire au whist chez sa propriétaire.

— Et vous le nommez ?

— Le commandant Cendrier.

Elle se redressa, les yeux fixes, puis, se voilant de son éventail, elle eut un fou rire d'enfant.

— Puis-je savoir... ? demanda son voisin.

— Oui, mais attendez, laissez-moi respirer ; j'étouffe. Est-il près ou loin de nous ?

— La valse finit, il reconduit sa danseuse, il salue... le voilà qui disparaît dans le salon du fond.

— Tant mieux ! je n'aurais pas pu le regarder. Ecoutez un conte, qui n'est pas de Perrault :

Il était une fois un pensionnat de jeunes filles où les mousquetaires ne se fussent pas fait prier pour regarder par le trou de la serrure. Un jour, au parloir, trois élèves causaient avec pères et mères, quand apparut un jeune sous-lieutenant de cavalerie, qui, par permission spéciale, avait été admis à voir sa cousine. Il était blond, et sa taille si mince qu'elle rivalisait avec celle de ces demoiselles ailées qui se posent, sans les toucher, sur les roseaux des étangs.

Heureuse Henriette ! avoir un si charmant cousin... quel péché d'envie elle fit aussitôt commettre aux trois camarades du parloir ! Des discours des parents elles n'entendirent plus un mot.

Après le parloir, jugez de l'avalanche de questions qui

tomba sur la cousine. On ne se lassa plus de parler de lui ; les récréations n'eurent plus d'autres conversations ; Henriette ne se faisait pas prier, et chacune, jalouxant Henriette, faisait tout bas son petit roman.

Vint une sortie, et le soir, la cousine, avec mystère, montra à ses compagnes une photographie du cousin. Quelle imprudence ! Dès le lendemain il y avait tout un complot ourdi par les camarades. Elles s'y prirent si bien qu'elles enlevèrent le portrait. La cousine pleura ; on n'en tint compte. Mais bien vite la guerre s'alluma entre les trois larrons ; à laquelle reviendrait le bénéfice du larcin ?

On songea bien à tirer à la courte paille l'officier, ou du moins son image ; mais cette solution ne plut à personne. Après des pourparlers, des échanges de lettres écrites pendant l'étude, on convint que chacune des quatre ennemies — car, adieu l'ancienne amitié ! — posséderait deux jours, à tour de rôle, la photographie ; on montrait de la générosité pour la cousine, qui, de cette façon, avait aussi sa part ; ainsi, chaque semaine, la chère image revenait dans les mêmes mains.

Mais on avait compté sans la surveillante. Un matin, elle fit la visite des pupitres ; vous voyez d'ici son indignation ! Elle trouva dans l'un d'eux, entre deux mignonnes bougies, ni plus ni moins qu'une image de saint, la photographie d'un officier.

La coupable fut envoyée chez la supérieure et, sans admission de circonstances atténuantes, enfermée au cabinet noir. Toute la famille fut appelée. Quel pronostic ! Les irréprochables aieules avaient dû frémir dans leurs tombes, et un vieil oncle goutteux qui ne s'était point marié par prudence, hochant gravement la tête, prononça ces mémorables paroles :

— Cette petite fille finira mal.

Vingt ans ont passé, et l'épaulette du bel officier vient d'érailler l'épaule de la pensionnaire.

ALFRED DE BESANGENET.

Il y a quelque vingt ans, dans une de nos petites villes, mourut subitement et sans avoir fait aucun acte de dernière volonté, le mari d'une vieille dame. Le défaut de cet acte allait priver la veuve d'une succession assez belle, aussi elle se désolait, moins à cause de la mort de son époux que de l'état de détresse où elle allait être réduite. Un mari peut se remplacer (les bons maris ne manquent guère) ; mais l'argent, c'est une autre affaire. Elle s'avisa d'un expédient assez singulier : elle cacha la mort de son mari et engagea un pauvre savetier, son voisin, qui ressemblait quelque peu au défunt, à se mettre au lit chez elle, seulement une heure et demie. Dans cette position, il devait dicter un testament, et, par un legs dûment en forme, donner tout son bien à sa future veuve. On mande le notaire. Il arrive au bout d'une demi-heure et trouve la dame nu-tête et tout en pleurs. Elle adresse alors au moribond les questions nécessaires pour qu'il manifeste sa dernière volonté. Le savetier soupire profondément, et feint d'être près de rendre l'âme, et répond d'une voix demi-éteinte : « Mon intention est de laisser l'usufruit de tous mes biens à ma femme, et la nue-propriété au pauvre savetier qui demeure en face de ma maison, c'est un brave homme chargé de 6 enfants, dont le dernier n'a pas 2 ans et demi ; il mérite d'être secouru ; il m'a d'ailleurs rendu tous les services qu'il a pu. » A ces pa-

roles, la veuve fut frappée comme d'un coup de foudre ; mais elle n'osa souffler mot, dans la crainte de tout perdre, et se vit forcée de partager avec le rusé savetier le fruit d'un stratagème, dont elle avait espéré garder pour elle seule tous les avantages.

Pour tant d'incidents attristants qui se produisent à la frontière franco-allemande, c'est bien le moins qu'on ne laisse pas passer sans la raconter l'amusante aventure qui vient d'avoir pour théâtre la petite rivière de la Seille, qui, à Brin, sert de frontière entre la France et le pays annexé.

Samedi, dans la journée, un cultivateur de Brin aperçut sur la surface de la Seille un paquet soigneusement enveloppé qui flottait à la dérive. Convaincu qu'il se trouvait en présence d'un infanticide, M. X... alla faire part de sa découverte au maire de Brin qui, ne sachant pas d'où le cadavre présumé pouvait provenir, peut-être d'une commune voisine en amont, donna à M. X... le conseil de vérifier le contenu du sac, afin, le cas échéant, de porter secours ; mais, s'il n'y avait point urgence, de laisser à l'autorité allemande le soin de verbaliser.

X..., sans tenir compte du conseil du maire, fit simplement aborder le paquet avec une gaule, sur la rive allemande, entre deux touffes d'herbes, puis prévint le douanier allemand de service.

Le douanier, avant d'ouvrir le sac, alla, comme il le devait, prévenir le maire allemand de Bioncourt.

Celui-ci requit trois gendarmes, le garde-champêtre et deux témoins qui vinrent, escortés de tout le village, assister à l'ouverture du sac. Toute la population de Brin était sur la rive française.

Il y eut un instant d'émotion lorsqu'on arriva près de la rive. Le brigadier allemand donna l'ordre au douanier d'ouvrir le sac. Celui-ci hésita. Le brigadier prit le sac de ses mains et l'ouvrit bravement.

C'était un chat.

Qu'on juge de la stupéfaction puis de la gaieté qui accueillirent cette trouvaille des deux côtés de la rivière.

Frais de mariadzo.

Tsacôn compté à sa guisa quand vâo savâi diéro oquiè lâi cotè. L'est dinsè que la fenna à l'einterriâo, que fasâi lo trafi à se n'hommo dè cein que bévessâi trào, lâi reprodzivè d'avâi fifâ dou moo et on tsai dè fémé ein tràï senannès. L'est assebin dinsè que lo syndiquo, qu'a son valet âi z'écoulès pè Losena, desâi que lo gaillâ lâi cotâvè bon, vu que l'ai avâi rupâ dou moulo et dozè quintaux dè paille du tsallanda à la dama.

On luron, qu'avâi trovâ onna gaupa à sa convegnance, après s'ètrè decidâ à fèrè babelhi lo menistrè, sè mariâ. Cein sè passavè dâo teimps dè la villie mohda. Quand bin lo gaillâ n'ètâi pas on retsâ, mà on pourro diablo, ye fe tot parâi onna noce iò n'javâi rein d'estrà ; mà ye fe on bon dinâ avoué lè pareints et lè z'amis que l'avâi einvitâ ; l'alliront djuî âi gueliès après, ein bévessent on verro, tandi que lè pernettès bévessent lo café, et tot fut de. Mâ